



GIRO.COM

SEPTEMBRE
2007

EDITORIAL



" tarifs revus
à la baisse "



" un bus
toutes les
heures "

Arrivée d'OPTIMO, exit la CTRB ! En douceur, pendant la période des vacances, un nouveau réseau de bus s'est progressivement mis en place dans le Territoire. L'opération n'est pas terminée car les mois qui viennent verront encore des changements significatifs comme celui des moyens de paiement ou encore des équipements. Cette évolution était devenue indispensable car notre réseau était dans les plus grandes profondeurs du classement national tant en performances (nombre de passagers transportés rapporté aux kilomètres parcourus, vitesse de déplacement) qu'au niveau des coûts du service (*rappelons à ce sujet que l'usager n'acquitte en fait directement que 10% en moyenne du coût réel du service, le reste étant pris en charge par le versement transport et des subventions des collectivités*).

Deux années d'études ont précédé cette mise en place mais il est certain que tout ne sera pas parfait d'entrée de jeu. La nouvelle organisation du réseau est destinée à apporter un service de qualité au plus grand nombre possible d'usagers. Les efforts ont donc porté sur l'amélioration de la vitesse commerciale et une mise en adéquation des moyens avec le nombre potentiel d'utilisateurs.

Les zones dans lesquelles des autocars de 50 places ne transportaient en moyenne que 2 à 3 passagers par kilomètre, pratique synonyme d'une gabegie considérable, ont vu les lignes "régulières" disparaître pour être remplacées par un transport "à la demande" (TAD). Ce transport dessert des arrêts déterminés du réseau et permet de rejoindre les lignes régulières mais ne fonctionne qu'à la demande des usagers (appel téléphonique au 0 810 10 11 90 pour notre secteur) avec des véhicules de 5 à 9 places.

Les moyens ainsi dégagés ont été consacrés en particulier à une augmentation des cadences dans les zones agglomérées. Cette augmentation des cadences a permis de passer d'un réseau à lignes uniques et horaires variables à un réseau cadencé (10 minutes au centre de Belfort et sur l'axe Valdoie-Sevenans, 20 minutes sur les zones excentrées et 1 heure sur les zones urbanisées hors agglomération de Belfort), avec un système de correspondances.

Des habitudes vont donc se trouver bousculées et il est certain que quelques usagers expérimenteront des désagréments en

première approche car des tracés de lignes ont été modifiés et des arrêts déplacés. Les choses ne sont cependant pas figées et des évolutions pourront encore intervenir en fonction des remarques. Par ailleurs, le service de transport des personnes à mobilité réduite (PMR) sera étendu à tout le Territoire dès le mois d'octobre et les tarifs, chose assez extraordinaire, ont été revus à la baisse pour pratiquement toutes les catégories d'usagers.

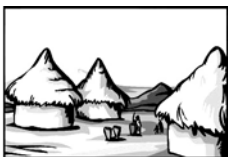
Et pour notre commune me direz vous ? Au stade actuel les changements positifs se situent au niveau des horaires avec désormais un bus toutes les heures entre 6 heures et 20 heures et aussi au niveau des tarifs avec une réduction de plus de 50% par rapport aux tarifs antérieurs ; par ailleurs les bus seront d'un meilleur confort. Au niveau des points dérangeants on trouve la disparition de 4 points d'arrêt : gare, "CES", école et Rosemont. Pour les 3 premiers, la raison en est la proximité d'autres arrêts et l'impératif du temps de parcours pour boucler le circuit ; pour le dernier, il s'agit d'une modification du tracé de la ligne afin de pouvoir desservir Rougegoutte et Vescemont de manière rationnelle. Ceci étant, (voir la carte ci-dessous) la quasi-totalité de la population de la commune se trouve à moins de 300 mètres (soit 5 minutes de marche) d'un arrêt. Des améliorations semblent cependant encore possibles.



" l'axe Giromagny-Delle "



" la moto et le parachute "



" grandiose "

" Adolf Steber reçoit la médaille Gaston Moinat "

Ce critère de distance a été retenu comme critère général pour l'ensemble du réseau. Autre changement d'habitude aussi, une correspondance à l'aérodrome de Chaux pour passer sur le réseau urbain : c'est le prix à payer pour pouvoir désormais se rendre dans pratiquement tous les points de l'agglomération, et même jusqu'à Montbéliard, à n'importe quel moment de la journée et sans temps d'attente supérieur à quelques minutes aux correspondances. Attention cependant au retour car les bus à destination de l'aérodrome sont à la cadence de 20 minutes mais ceux à destination de Giromagny (pour l'instant !) sont à la cadence de l'heure ; la correspondance n'est donc assurée que pour un bus sur trois.

QUI ETES VOUS PATRICK LALLEMENT ?

Né en septembre 1957 (un demi siècle ce mois-ci Patrick !) et originaire de notre région Patrick LALLEMENT est de retour au pays après deux années passées dans le Morbihan en qualité de responsable des services techniques de la ville de Port Louis.

Titulaire d'un baccalauréat, d'un CAP de plombier/chauffagiste et d'un CAP de mécanicien/monteur, il a débuté dans la vie professionnelle au service des eaux de la société Bouygues à Dombasle sur Meurthe. En 1979 il choisit d'entrer dans la fonction publique et exerce alors ses talents dans plusieurs communes et régions : aussi bien dans le Haut Doubs où il affrontera la neige qu'en bord de mer où il s'agit de s'adapter à l'agression du sel marin.

Depuis le 2 juillet, Patrick a rejoint notre collectivité en qualité d'agent de maîtrise,

Au-delà des propositions d'améliorations qui pourront être faites par les usagers, notre action dans les années à venir devra certainement porter sur le confort du point de correspondance (*dont la localisation fait encore l'objet d'études*) et sur la cadence des liaisons sachant que l'axe Giromagny-Delle, en particulier avec l'arrivée prochaine de la gare TGV à Meroux, doit être considéré comme un axe structurant du Territoire.

Tous les renseignements utiles concernant les lignes, y compris les lignes de transport scolaire (*qui peuvent également être utilisées par l'ensemble des usagers*) peuvent être obtenus sur www.optymo.fr et pour ceux qui ne disposent pas encore d'une connexion internet au numéro vert 0 800 304 863.

responsable des services techniques.

Avec son épouse Valérie et leurs 3 filles : Karine, Morgane et Manon, Patrick a donc quitté les sables de l'Atlantique pour retrouver la verdure des Vosges. En dehors de son travail, il aime pratiquer la pêche, la moto et le parachute. On peut donc penser que le "parachutage" a été parfaitement maîtrisé !



LA VIE COMMUNALE



14 juillet : accompagné d'une animation assurée par le clown Pipo, l'harmonie municipale, les sonneurs de trompe "les échos du Rosemont" et par la buvette tenue par la société bouliste, le feu d'artifices fût grandiose. Ainsi, chaque année depuis le début du siècle, la fête du 14 juillet à Giromagny regagne en popularité ; souhaitons que cet élan se poursuive pour la plus grande joie de tous.

25^{ème} anniversaire : le 7 juillet, l'association des "Freunde von Giromagny" fêtait son 25^{ème} anniversaire à Schwabmünchen. A cette oc-

casion, son ancien président et fondateur, Adolf STEBER, a reçu la médaille Gaston MOINAT en hommage pour son action en faveur du rapprochement de nos deux peuples. Le maire de Schwabmünchen, Hans-Joachim NEUMANN, le président des Amis de Schwabmünchen, Jean Luc CANDA, et Marie-Noëlle MARLINE, représentant la municipalité de Giromagny, ont tour à tour fait les éloges de la vigueur de l'association d'outre Rhin. Tous les invités ont ensuite été conviés par l'actuel président, Wolfgang VEIHMANN, à un repas et à un bal en plein air avec la population.



Fleurissement : le 16 juillet notre ville a vu passer le jury départemental de villes et villages fleuris. Composé de 3 professionnels, ce jury est venu évaluer non seulement le fleurissement mais aussi la propreté et le cadre de vie de notre cité. Le 6 août, c'était au tour du jury de "la route des villages fleuris" de faire sa tournée d'inspection et enfin le 9 août, le jury régional des villes et villages fleuris (une première pour Giromagny) est venu inspecter notre ville en vue de l'attribution éventuelle d'une "première fleur" dans le cadre du palmarès national. Autant dire que les résultats sont attendus avec une certaine impatience par tous ceux qui ont contribué avec courage et opiniâtreté à l'embellissement de notre cadre de vie (*nous ne parlons pas ici bien sûr des demeurés qui prennent plaisir (?) à détruire les jardinières ni de ceux qui viennent s'y servir à bon compte pour agrémenter leur petit « chez soi » !*).

Concertation de quartier : la prochaine réunion de concertation de quartier aura lieu le mercredi 12 septembre de 20H00 à 22H00 en salle du Conseil Municipal ; les habitants concernés sont ceux du quartier Saint Pierre, c'est-à-dire ceux qui résident à l'intérieur du secteur défini par toutes les rues situées à l'est de la rue 1^{ère} DFL (*à droite en direction Ballon d'Alsace*) et au nord de la rue du Rosemont, y compris la rue du Rosemont. Un pot de convivialité clôturera la soirée.

Chantier jeunes : venus de Russie, de Tchèque, de Serbie, de Corée, d'Espagne et même de France, une dizaine de jeunes filles et un garçon (le français !) ont choisi de faire œuvre utile pendant l'été tout en venant à la rencontre de notre mode de vie. Organisé par le centre international de solidarité jeunesse de Beaumotte, le CSCHS et la municipalité, en partenariat avec le CG90 et le ministère de la jeunesse et des sports, ce "chantier jeunes" avait pour objet la restauration de la fontaine de la rue du Tilleul. Bien que composé de mains inexpertes en la matière, le groupe, animé par une farouche volonté de bien faire et accompagné par Francis, technicien municipal, Jérôme et Sébastien du centre Beaumotte, et aussi quelques "papy bricoleurs", a atteint son objectif. Un résultat remarquable que chacun est invité à aller apprécier. Félicitations aussi et un

grand merci à toutes celles et ceux, animateurs, élus, habitants du quartier, qui ont participé à la réussite de ce "chantier".



Retraites : deux employés des services techniques de la ville, Francis LEVEQUE et Michèle HELLE, ayant fait valoir leur droit à la retraite, une réception a eu lieu en mairie le vendredi 6 juillet : nous souhaitons une vie paisible aux jeunes retraités.

Révision du PLU : depuis plusieurs mois une commission, animée par Jean LEFEVRE, se penche sur le processus de révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui deviendra désormais un Plan Local d'Urbanisme (PLU). Accompagné d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ce PLU fera l'objet d'une étude réalisée par un cabinet spécialisé ainsi que de débats publics quant à ses orientations. Un cahier des charges a d'ores et déjà été défini pour cette étude afin de bien couvrir l'ensemble des problématiques auxquelles nous sommes confrontés et un appel d'offres lancé. Il ne s'agit cependant que d'un travail préparatoire à une action qui devrait se dérouler en 2008 et sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Site WEB : le site internet communal annoncé en début d'année est entré en service à l'adresse www.giromagny.fr. Une partie est encore en chantier mais toutes les remarques et suggestions seront les bienvenues.

Boules : le succès a été au rendez-vous de la 26^{ème} semaine de la pétanque organisée par la société bouliste du 5 au 12 août. Commencée sous le soleil, la manifestation a dû s'adapter à une météo plus capricieuse à partir du milieu de semaine. Une situation parfaitement maîtrisée par les organisateurs qui n'ont annulé qu'un seul challenge, le jeudi.

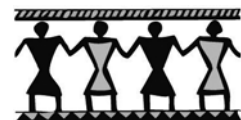
GIROMALIN

Affichages : devant la multiplication des affichages sauvages sur le domaine routier départemental, le CG90 a récemment dû intervenir et nous prie de rappeler la réglementation en la matière. D'une façon générale, le code de l'environnement interdit toute publicité en dehors des agglomérations. En ce qui concerne les manifestations exceptionnelles d'intérêt général à caractère culturel ou tou-

ristique, le décret 82-211 du 24 février 1982 admet cependant la possibilité d'afficher des pré enseignes temporaires sous réserve de respecter un certain nombre de conditions (lieu, nombre, délais, distances, forme, etc.) ; à cette fin, une déclaration doit être effectuée auprès du conseil général (Direction des routes, CG90, place de la Révolution Française, 90020 Belfort CEDEX ; tel : 03 84 90 90 90).



" faire oeuvre utile "



" prochaine réunion le mercredi 12 septembre "



" giromagny.fr "



" succès au rendez-vous "





" protégées
par la loi "



" reprise
des entraînements "



" circuits
inédits "



" journées
du patrimoine "

Hirondelles : en France, les hirondelles sont des espèces protégées par la loi. Ainsi sont interdits sur tout le territoire national et en permanence : la destruction ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou la naturalisation ainsi que le transport, le colportage, la détention, la mise en vente, la vente ou l'achat de cette espèce. Tout responsable d'une infraction s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à plus de 9000 euros et/ou une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 6 mois. Il est vrai que les nids d'hirondelles peuvent présenter des désagréments, notamment en ce qui concerne la salissure des façades. A cet égard, il est possible de placer une planchette sous le nid, 40 cm au-dessous (afin d'éviter la destruction des nids par les prédateurs), de telle sorte que les déjections soient récupérées. Ce système se place dès que les couples d'hirondelles ont pris possession d'un ancien nid, mais pas avant sinon on risque de voir les oiseaux construire un nouveau nid en dessous de la planchette. Le démontage s'effectue dès que les hirondelles ont entamé leur migration. Si la maison est très haute, on peut laisser les planchettes d'une année sur l'autre. La pluie et le vent se chargeront de les nettoyer.

Combiné des Hauts Prés : samedi 8 septembre, une nouvelle édition du combiné des Hauts Prés sera organisée par l'US Giromagny VTT en partenariat avec le ski club de la Haute Savoureuse. Il s'agit d'une épreuve contre la montre, par équipes composées d'un coureur à pieds et d'un vététiste. Des circuits inédits de 17 km et 420 m de dénivelé pour les VTT et de 9 km et 180 m de dénivelé pour les coureurs à pieds, à 95% en prairies et sous bois, ont été créés pour l'occasion. Les dé-

parts auront lieu à partir de 14H00 au stade des Prés du Feu à Lepuix Gy et il sera possible de former des équipes sur place. La compétition est ouverte à partir de 15 ans. Pour les plus jeunes, de 9 à 14 ans, une épreuve individuelle à pieds ou à VTT est également organisée avec un départ à 16H30 pour un circuit de 2,5 km, à faire une ou plusieurs fois suivant l'âge. Les pré inscriptions se font au 03 84 29 32 15 ou au 03 84 29 53 73 ou par courriel à j-l-colin@orange.fr. Il sera aussi possible de s'inscrire sur place à partir de 13H00. Le droit d'inscription est de 14 € par équipe, à régler avant le 7 septembre et de 3 € pour les jeunes ; il sera de 17 € sur place.

Athlétisme : les entraînements de l'US Giromagny athlétisme reprendront à partir du 18 septembre au stade Serzian à Belfort. Les mercredis de 17H00 à 18H30 pour les enfants nés en 1997 et 1998 ; les mardis et jeudis de 18H00 à 19H30 pour les plus grands. Les inscriptions sont possibles sur place toute l'année auprès de Gérard Meslot. Pour participer, ne pas oublier de se munir d'une tenue de sport !

Mucoviscidose : la mucoviscidose est une maladie génétique grave non contagieuse mais incurable. Elle se traduit par des troubles respiratoires et digestifs. Depuis 1988, l'association SOS mucoviscidose a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des mucoviscidosiques. Pour cela, elle apporte une aide morale et matérielle aux malades et à leurs familles (renseignements au 01 64 63 15 04 et sur www.sosmucoviscidose.asso.fr). L'association a aussi besoin d'aides et de bénévoles ; elle est autorisée à recevoir des dons et legs déductibles des revenus.

AGENDA DE SEPTEMBRE

Samedi 1 : # Départ d'une montgolfière à 6H30 depuis le stade Edouard Travers.

Dimanche 2 : # Pèlerinage annuel du Souvenir organisé par le Souvenir Français avec un rassemblement à 9H00 au cimetière de Giromagny.

Mercredi 5 : # Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

Samedi 8 : # Louis PATA dédicacera son premier livre "Histoire d'enfance et pédopsychiatrie" à la bibliothèque municipale à partir de 14H00.

Combiné des hauts prés à Lepuix Gy organisé par l'USG VTT (voir détails en rubrique "Giromalin").

Mercredi 12 : # Réunion du quartier "Saint Pierre" à 20H00 salle du conseil municipal (détails dans la rubrique "vie communale").

Dimanche 16 : # Dans le cadre de la journée du patrimoine : Concert "orgue et chœur grégorien" à l'église St Jean Baptiste à 11H15, organisé par l'association des amis de l'orgue, et ouverture du Fort Dorsner de 10H00 à 18H00 (également samedi 15 de 14H00 à 18H00) ; les entrées sont gratuites.

Jeudi 20 : # Permanence de la FNATH de 14H00 à 16H00 en petite salle de la mairie.

Samedi 22 : # Spectacle au T2S pour l'ouverture de la saison : à 19H00, présentation de la saison ; à 21H30 spectacle de Pep BOU de la compagnie Graf Théâtre de Barcelone.

GIROPRACTIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Services d'urgence: Pompiers 18 ; SAMU 15.

Contacts internet : mairie@giromagny.fr

EDF: 08 10 33 32 25 **GDF**: 08 10 43 30 25

Syndicat des eaux: 03 84 29 50 19

Pharmacie: 03 84 27 72 16.

giro.com@giromagny.fr